Informations de base

2014/2628(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la Russie: condamnation de manifestants impliqués dans les événements de la place Bolotnaïa **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Russie Fédération	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/03/2014	Décision du Parlement	T7-0253/2014	Résumé
13/03/2014	Débat en plénière		
13/03/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2628(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0245/2014	11/03/2014	
Proposition de résolution		B7-0246/2014	11/03/2014	
Proposition de résolution		B7-0247/2014	11/03/2014	
Proposition de résolution		B7-0248/2014	11/03/2014	
Proposition de résolution		B7-0249/2014	11/03/2014	
Proposition de résolution		B7-0250/2014	11/03/2014	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0253/2014	13/03/2014	Résumé

Résolution sur la Russie: condamnation de manifestants impliqués dans les événements de la place Bolotnaïa

2014/2628(RSP) - 13/03/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté, par 46 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, une résolution sur la Russie: condamnation de manifestants impliqués dans les événements de la place Bolotnaïa.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Le Parlement a rappelé que le 6 mai 2012, à la veille de l'investiture du président Vladimir Poutine, au cours d'une manifestation rassemblant, d'après les estimations, des dizaines de milliers de personnes, plusieurs dizaines de manifestants se sont heurtés aux forces de police et ont été légèrement blessés, sur la place Bolotnaïa. Environ 600 militants ont été détenus durant une courte période et des procédures pénales ont été engagées à l'encontre de 28 personnes. Les autorités ont jugé les manifestants responsables d'«émeutes», avançant que la violence était planifiée et faisait partie d'un complot visant à déstabiliser le pays et à renverser le gouvernement.

Les députés ont fait part de leur inquiétude devant les procédures engagées contre les manifestants de la place Bolotnaïa, estimant que les charges retenues contre les manifestants et les peines qu'ils encourent sont **disproportionnées** par rapport à la nature des événements et aux délits dont ils sont accusés. Ils ont demandé **l'abandon de toutes les charges retenues contre les manifestants** et ont appelé le gouvernement russe à respecter les droits de tous les citoyens d'exercer leurs libertés fondamentales et les droits de l'homme universels.

Rappelant à la Russie l'importance de se conformer aux obligations juridiques internationales qui sont les siennes en sa qualité de membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la résolution a demandé au gouvernement russe :

- de prendre des **mesures concrètes pour remédier à la détérioration de la situation des droits de l'homme**, notamment en mettant fin à la campagne de harcèlement menée à l'encontre de militants et d'organisations de la société civile ;
- de veiller à ce que la liberté de réunion dans la Fédération de Russie soit garantie ;
- de mettre ses programmes de surveillance en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Le Parlement a demandé à la haute représentante et au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) :

- de veiller à ce que les cas de toutes les personnes poursuivies pour des raisons politiques soient soulevés lors des **consultations entre l'Union européenne et la Russie sur les droits de l'homme**.
- de veiller à ce que l'Union saisisse chaque occasion pour continuer à **soutenir les organisations de la société civile** en Russie, y compris celles qui œuvrent à la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de l'état de droit;
- d'augmenter **l'aide financière** en faveur de la société civile russe par le biais de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et d'inclure le Forum de la société civile UE-Russie dans l'instrument de partenariat.

Le Conseil est invité à développer **une politique unifiée envers la Russie** qui engage les 28 États membres de l'Union et les institutions européennes dans un message commun fort sur le rôle des droits de l'homme dans les relations entre l'Union européenne et la Russie et la nécessité de mettre en terme à la répression de la liberté d'expression, de réunion et d'association en Russie.